

**EXTRAIT de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 10 juillet 2008**

**ETAIENT PRESENTS** : Messieurs TREHEL –CHAUFFERT –NIVALLE –POTIER –  
BERJOT - Mesdames GUYOT –GORET – HUET –

**Absents excusés** : Mrs IGNAZI (pouvoir à M. TREHEL)- DEROU – Mme GIULIANI

**Secrétaire de séance** : Chantal GUYOT

La lecture du compte rendu de la réunion du 6 juin ne soulève aucune observation.  
Précisons que Monsieur Joël POTIER n'a pas souhaité le signer.

**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT –**

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable pour participer financièrement à raison de 4.50 euros par jour et par enfants. La commune souhaite augmenter la participation pour cette année envers les familles car les effectifs baissent dans les centres de loisirs.

**MOTION DE SOUTIEN AUX USAGERS SNCF –**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de soutenir la Communauté de Commune et exprime leur soutien aux usagers qui empruntent quotidiennement le train pour aller travailler en Ile de France. La SNCF a mis en place différents abonnements commerciaux, complétés depuis 2003 par les abonnements « Picardie pass » créés et abondés par le Conseil Régional de Picardie. Depuis plus de 20 ans, elle permet également que ses clients utilisent un abonnement commercial sur une partie du parcours en complément d'une carte Orange 6 zones. Le Conseil Municipal dénonce l'annonce sans aucune concertation de la fin de ce système.

**DONATION D'UN CAVEAU 4 PLACES A LA COMMUNE**

Monsieur NEDEL, par l'intermédiaire des Pompes Funèbres de Château Thierry souhaiterait offrir à la commune une concession double dans le cimetière d'Essises.

Monsieur NEDEL n'envisage plus d'inhumation a Essises et laisserait le caveau 4 places pour éventuellement servir de caveau provisoire. La seule exigence serait que sa fille Claire NEDEL qui repose dans ce caveau reste dans une case, qui serait condamnée et le monument qui se trouve dessus serait enlevé.

Le Conseil Municipal, accepte généreusement la donation de Monsieur NEDEL.

**CHEQUE DE REMBOURSEMENT EDF–**

Le Conseil Municipal accepte d'encaisser le chèque de EDF Trésorerie Groupe n° 5322093 du 01.07.2008 à la BRED Banque Populaire pour la somme de 5.41 euros établi à l'ordre de la commune et représentant le double règlement effectué sur l'année 2007 mandat 181 bordereau 45 et mandat 175 bordereau 43.

**FDS 2009-**

Les travaux prévus pour l'année 2009 en fonction des devis seront :

- Route de la Chapelle (partie de déformation importante)
- Route de Marlevoux (partie de déformation importante)
- Route des Caquerêts stabilisation du bas coté de 0.60 pour élargissement

### QUESTIONS DIVERSES –

- Le **poteau d'incendie** sera changé sans aucun frais pour la commune par l'USESA,
- Le **Club Saint André** à remercier la municipalité pour la subvention 2008,
- Nous avons pris connaissance du **compte rendu** pour les réunions Environnements et Voies et Réseaux,
- Nous **autorisons** l'utilisation de la salle communale pour la rénovation du musée et les réunions de l'Association « Les Amis du Patrimoine Napoléonien »,
- Nous allons prendre contact avec la **SPA de Laon** pour stériliser et tatoués 7 chats qui errent dans le village.